

construire de la qualité



De nombreux produits Technokolla ont obtenu le marquage CE, synonyme de respect des exigences essentielles établies par l'Ue en matière de construction.

Ce marquage confirme ultérieurement la qualité et les hauts standards des produits de l'entreprise, qui a fait de la recherche et du développement l'un de ses points de force. Au fil des ans Technokolla amis au point des produits hautement technologiques, novateurs et capables de satisfaire les exigences du marché. En général tous les produits Technokolla répondent aux Réglementations Européennes (EN) les plus sévères en matière de qualité et de sécurité :

ADHÉSIFS POUR CARREAUX

NORME EN 12004

Cette norme établit les critères et les modalités pour la classification des adhésifs pour pavement et revêtement en céramique et matériaux assimilés.



C mortiers-colles

Colles en poudre à base de ciment à mélanger avec de l'eau ou avec un liquide de gâchage approprié avant l'utilisation sur le chantier.

D adhésifs en dispersion

Colles en pâte à base de polymères organiques en dispersion aqueuse, prêts à l'emploi.

R adhésifs réactifs

Adhésifs à base de deux ou de plusieurs composants à mélanger entre eux au moment de l'utilisation sur chantier, qui durcissent par réaction chimique.

Pour chacune des trois catégories, il existe une division supplémentaire en deux classes, en fonctions des valeurs des résultats des tests d'adhérence :

- CLASSE 1** Adhésifs normaux qui dépassent les valeurs minimum d'adhérence de tous les tests prévus pour la classe 1.
CLASSE 2 Adhésifs améliorés qui dépassent les valeurs minimum d'adhérence de tous les tests prévus pour la classe 2.

En outre, en présence de caractéristiques additionnelles particulières, les adhésifs sont classés en :

- F** Adhésifs à prise rapide
T Adhésifs résistants au glissement
E Adhésifs à temps ouvert allongé

Des valeurs minimales sont définies pour chacune des caractéristiques.

NORME EN 12002

Cette norme détermine le niveau de déformation transversale (élasticité) des mortiers-colles en les classant en :



- S1** Produit déformable avec une déformabilité ≥ 2.5 mm.
S2 Produit hautement déformable avec une déformabilité ≥ 5 mm.

Cette norme ne s'applique pas aux adhésifs pour carreaux céramiques et aux mortiers-colles qui possèdent des propriétés élastiques, tels que les nombreuses dispersions et les mortier-colles à base de résine réactives.

MORTIERS DE JOINTOIEMENT

NORME EN 13888

Cette norme établit les critères et les modalités pour la classification des mortiers de jointoiement pour pavement et revêtement en céramique et matériaux assimilés. Elle divise les mortiers de jointoiement en deux catégories :



CG mortiers de jointoiement à base de ciment - Adhésifs à base de ciment à mélanger avec de l'eau ou avec un liquide de gâchage approprié avant l'utilisation sur le chantier.

RG mortiers de jointoiement réactifs - Mortiers de jointoiement à base de deux ou de plusieurs composants à mélanger entre eux au moment de l'utilisation sur chantier, qui durcissent par réaction chimique.

Pour les mortiers de jointoiement à base de ciment (CG) deux classes sont disponibles, reliées aux différentes caractéristiques complémentaires. Ces classes sont identifiées de la sorte :

CLASSE 1
CLASSE 2

Mortier de jointoiement ordinaire, qui satisfait les exigences minimales requises.
Mortier de jointoiement amélioré (il respecte les exigences pour les caractéristiques complémentaires : absorption d'eau réduite ; résistance élevée à l'abrasion).

CHAPES PRÉ-MÉLANGÉES POUR SUPPORTS

NORME EN 13813

La présente norme européenne spécifie les exigences des matériaux pour chapes à utiliser dans la construction de revêtements de sol en intérieur. La norme classe les chapes en fonction du liant utilisé. Pour les chapes à base de ciment qui sont indiquées avec le sigle CT, la norme exige la déclaration de la résistance à la compression et à la flexion et la classe de résistance au feu :



CT Chape de ciment
C Résistance à la compression à 28 jours (N/mm²)
F Résistance à la flexion à 28 jours (N/mm²)

MORTIERS POUR ENDUITS INTÉRIEURS/EXTÉRIEURS

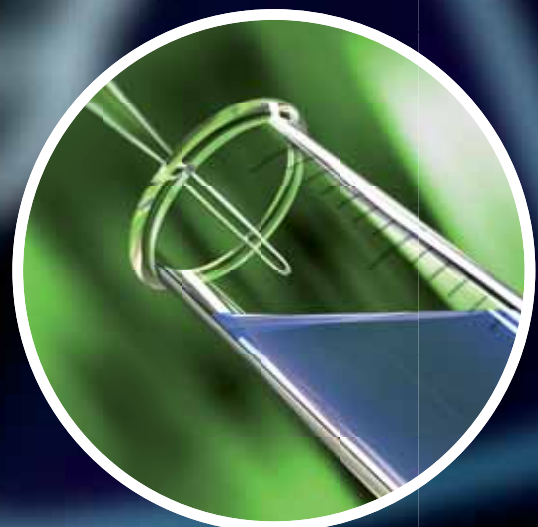
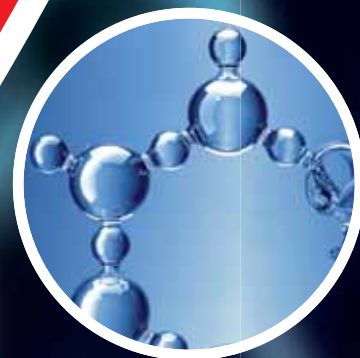
NORME EN 998-1

La présente norme établit les critères et les méthodes pour la classification des enduits d'intérieur et extérieur. Elle divise les enduits sur la base du type des liants utilisés et de leurs proportions respectives. Les mortiers pour enduits sont divisés sur la base de la utilisation :



GP Mortier d'enduit d'usage courant pour intérieurs/extérieurs
R Mortier d'enduit d'assainissement

Des valeurs minimales sont définies pour chacune de ces classes d'enduits.



MORTIERS DE MAÇONNERIE

NORME EN 998-2

La présente norme établit les exigences pour les mortiers de maçonnerie produites en usine pour l'utilisation en parois, colonnes et cloisons de maçonnerie. Elle divise les mortiers de maçonnerie en trois classes définies en fonction des propriétés et de l'utilisation :



- G** Mortier de maçonnerie d'usage courant
- T** Mortier de maçonnerie en couche mince
- L** Mortier de maçonnerie allégé

Pour les mortiers à performances garantie (produit en usine) la résistance à la compression du mortier doit être déclarée par le producteur. Cette caractéristique est identifiée par la lettre M suivie par la classe de résistance à la compression exprimée en N/mm².

PRODUITS D'IMPERMÉABILISATION

NORME EN 14891

La présente norme établit les critères et les méthodes pour la classification des produits d'imperméabilisation liquides à utiliser sous carreaux de céramiques collés avec des adhésifs, appliqués au sol et mur, en intérieur et extérieur. Elle divise les produits d'imperméabilisation en trois catégories :



- CM** Produits d'imperméabilisation à base de ciment appliqués en phase liquide
- DM** Produits d'imperméabilisation en dispersion appliqués en phase liquide
- RM** Produits d'imperméabilisation à résines réactives appliqués en phase liquide

Pour chacune de ces typologies il est possible d'avoir différentes classes relatives aux caractéristiques optionnelles :

- O** Avec capacité de supporter les lésions (crack bridging ability) à basses températures
- P** Résistance au contact avec l'eau chlorée (ex. piscines)

PRODUITS ET SYSTÈMES POUR LA PROTECTION DE LA SURFACE EN BÉTON

NORME EN 1504-2

La présente norme spécifie les exigences pour les identifications et les performances des produits et des systèmes à employer dans la protection superficielle du béton et pour augmenter la durabilité des structures.

Les méthodes de protection superficielle traitées dans la présente norme sont les suivantes :



- H** Imprégnation hydrophobes (traitement du béton finalisé à obtenir une surface hydrofuge où il n'y ait pas de changement de l'aspect du béton)
- I** Imprégnation (traitement du béton finalisé à réduire les porosités et renforcer la surface en créant un film mince et discontinu)
- C** Revêtement (traitement finalisé à obtenir une couche de protection continue sur la surface du béton)

Les systèmes de protection de surface sont divisés d'après les principes suivants :

- PI** Protection contre les risques de la pénétration
- MC** Contrôle de l'humidité
- PR** Résistance physique et amélioration de la surface
- RC** Résistance aux agents chimiques
- IR** Augmentation de la résistivité par limitation du contenu d'humidité

PRODUITS ET SYSTÈMES POUR LA RÉPARATION STRUCTURALE ET NON STRUCTURALE DU BÉTON

NORME EN 1504-3

La présente norme spécifie les exigences pour les identifications et les performances des produits et des systèmes pour la réparation structurale et non structurale du béton.

Cette norme classe les produits pour la réparation du béton en :

Produits pour la réparation structurale (produits et systèmes pour réparer le béton détérioré et la durabilité structurale)

CLASSE R4
CLASSE R3

Produits pour la réparation non structurale (produits et systèmes appliqués sur une surface de béton pour redonner l'aspect géométrique et esthétique à la surface)

CLASSE R2
CLASSE R1

En fonction de leurs caractéristiques fondamentales, les produits sont classés en :



- CC** mortiers à base de liants hydrauliques
- PCC** mortiers à base de liants hydrauliques et de polymères
- PC** mélange de liants polymériques
- P** liants polymériques réactifs

PRODUITS ET SYSTÈMES POUR LA PROTECTION CONTRE LA CORROSION DES ARMATURES

NORME EN 1504-7

La présente norme spécifie les exigences pour les identification et les performances des produits et des systèmes à utiliser comme revêtements actifs et barrière pour la protection des armatures existantes d'acier non revêtu et d'acier pré-englobé dans les structures de béton soumises à réparation.

La présente norme ne concerne pas les produits de protection contre la corrosion d'acier précontraints et d'acier inoxydable.

Cette norme identifie les produits pour la protection contre la corrosion en :



revêtements actifs : revêtements qui contiennent des pigments actifs du point de vue électrochimique, susceptibles de faire office d'inhibiteurs ou de fournir une protection cathodique localisée.

revêtements barrière : revêtements isolant l'armature de l'eau de porosité, présente dans la base cimentaire environnante.

